

**DIMANCHE 16 JUIN 2013**  
**11<sup>ème</sup> Dimanche du temps ordinaire (C)**

**Commémoration des pompiers décédés**  
**à l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire du Service d'incendie de Montréal**  
**à la Basilique de l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal.**



À la droite du frère André, le directeur Raoul Gauthier

1863-2013



150 ans



Fidèles à notre vocation depuis 150 ans

## **PREMIÈRE LECTURE**

### **Livre de la Sagesse 2,23;3,1-6.9**

Dieu a créé l'homme pour une existence impérissable, il a fait de lui une image de ce qu'il est en lui-même. La vie des justes est dans la main de Dieu, aucun tourment n'a de prise sur eux. Celui qui ne réfléchit pas s'est imaginé qu'ils étaient morts; leur départ de ce monde a passé pour un malheur; quand ils nous ont quittés, on les croyait anéantis, alors qu'ils sont dans la paix. Aux yeux des hommes, ils subissaient un châtement, mais par leur espérance ils avaient déjà l'immortalité. Ce qu'ils ont eu à souffrir était peu de chose auprès du bonheur dont ils seront comblés, car Dieu les a mis à l'épreuve et les a reconnus dignes de lui. Comme on passe l'or au feu du creuset, il a éprouvé leur valeur; comme un sacrifice sans réserve, il les a accueillis. Ceux qui mettent leur confiance dans le Seigneur comprendront la vérité; ceux qui sont fidèles resteront avec lui dans son amour, car il accorde à ses élus grâce et miséricorde,

## **DEUXIÈME LECTURE**

### **Lettre de saint Paul apôtre aux Galates (2, 16.19-21)**

Frères, nous le savons bien, ce n'est pas en observant la Loi que l'homme devient juste devant Dieu, mais seulement par la foi en Jésus Christ ; c'est pourquoi nous avons cru en Jésus Christ pour devenir des justes par la foi au Christ, mais non par la pratique de la loi de Moïse, car personne ne devient juste en pratiquant la Loi. Grâce à la Loi (qui a fait mourir le Christ) j'ai cessé de vivre pour la Loi afin de vivre pour Dieu. Avec le Christ, je suis fixé à la croix : je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi. Ma vie aujourd'hui dans la condition humaine, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré pour moi. Il n'est pas question pour moi de rejeter la grâce de Dieu. En effet, si c'était par la Loi qu'on devient juste, alors le Christ serait mort pour rien.

## ÉVANGILE

### **Selon saint Luc 7, 36-50; 8, 1-3**

Un pharisien avait invité Jésus à manger avec lui. Jésus entra chez lui et prit place à table. Survint une femme de la ville, une pécheresse. Elle avait appris que Jésus mangeait chez le pharisien, et elle apportait un vase précieux plein de parfum. Tout en pleurs, elle se tenait derrière lui, à ses pieds, et ses larmes mouillaient les pieds de Jésus. Elle les essuyait avec ses cheveux, les couvrait de baisers et y versait le parfum. En voyant cela, le pharisien qui avait invité Jésus se dit en lui-même : « Si cet homme était prophète, il saurait qui est cette femme qui le touche, et ce qu'elle est : une pécheresse. » Jésus prit la parole : « Simon, j'ai quelque chose à te dire. — Parle, Maître. » Jésus reprit : « Un créancier avait deux débiteurs ; le premier lui devait cinq cents pièces d'argent, l'autre cinquante. Comme ni l'un ni l'autre ne pouvait rembourser, il remit à tous deux leur dette. Lequel des deux l'aimera davantage ? » Simon répondit : « C'est celui à qui il a remis davantage, il me semble. — Tu as raison », lui dit Jésus. Il se tourna vers la femme, en disant à Simon : « Tu vois cette femme ? Je suis entré chez toi, et tu ne m'as pas versé d'eau sur les pieds ; elle, elle les a mouillés de ses larmes et essuyés avec ses cheveux. Tu ne m'as pas embrassé ; elle, depuis son entrée, elle n'a pas cessé d'embrasser mes pieds. Tu ne m'as pas versé de parfum sur la tête ; elle, elle m'a versé un parfum précieux sur les pieds. Je te le dis : si ses péchés, ses nombreux péchés, sont pardonnés, c'est à cause de son grand amour. Mais celui à qui on pardonne peu montre peu d'amour. » Puis il s'adressa à la femme : « Tes péchés sont pardonnés. » Les invités se dirent : « Qui est cet homme, qui va jusqu'à pardonner les péchés ? » Jésus dit alors à la femme : « Ta foi t'a sauvée. Va en paix ! » Ensuite Jésus passait à travers villes et villages, proclamant la Bonne Nouvelle du règne de Dieu. Les Douze l'accompagnaient, ainsi que des femmes qu'il avait délivrées d'esprits mauvais et guéries de leurs maladies : Marie, appelée Madeleine (qui avait été libérée de sept démons), Jeanne, femme de Kouza, l'intendant d'Hérode, Suzanne, et beaucoup d'autres, qui les aidaient de leurs ressources.

## HOMÉLIE

### RÉFÉRENCES BIBLIQUES

1 <sup>ÈRE</sup> LECTURE	Livre de la Sagesse 2, 23; 3,1-6.9
2 <sup>ÈME</sup> LECTURE	Lettre de saint Paul Apôtre aux Galates 2, 16. 19-21
ÉVANGILE	Selon saint Luc 7, 36-8,3

Depuis la semaine passée, nous sommes entrés dans ce qu'on appelle le Temps ordinaire. Mais ce temps n'a rien d'ordinaire, d'autant plus que les lectures qui nous sont proposées aujourd'hui, à part la 1<sup>ère</sup> lecture que j'ai changée pour le livre de la Sagesse, conviennent très bien pour cette célébration spéciale pour les pompiers de Montréal, dans ce lieu où ils ont servi bénévolement depuis plus de 100 ans.

Vous allez me dire, mais quel rapport y'a-t-il entre cette femme pécheresse dont nous parle saint Luc, qui, lors d'un souper chez un pharisien, mouille les pieds de Jésus avec ses larmes et les essuie avec ses cheveux, quel rapport y'a-t-il avec les pompiers de Montréal? En lisant l'histoire des pompiers et leur lien avec l'Oratoire et le frère André, je pense que ce texte d'évangile convient très bien.

**1. Raoul Gauthier (1881-1932) :** Le tout commence avec cet homme Raoul Gauthier qui est né en 1881 et qui est devenu pompier en 1904. Un homme courageux et estimé de tous... Il monta vite en grade : il devint capitaine en 1912, chef de district en 1921 et directeur en 1923. M. Gauthier et ses hommes avaient l'habitude d'aller visiter à l'hôpital ou à leur domicile les personnes qui étaient malades ou blessées lors d'un incendie. En 1919, un pompier hospitalisé manifesta le désir de voir le frère André, qui lui, avait l'habitude de visiter les malades après sa journée à l'Oratoire. Raoul Gauthier servit d'intermédiaire, mais comme la demande fut faite un vendredi, la réponse fut négative, car tous les vendredis le frère André participait à une heure sainte et à un chemin de croix. Alors, monsieur Gauthier s'invita pour accompagner le frère André les vendredis soir pour participer à ces rencontres, et il devint ami du frère André.

À l'exemple de leur directeur, les pompiers étaient de plus en plus nombreux à se rendre à l'Oratoire, lorsqu'ils n'étaient pas en service. Ils sont vite devenus indispensables pour encadrer les foules pendant

les pèlerinages et pour transporter les malades, les blessés de la vie, et ce, à chaque année, de sorte que le 26 mars 1962, lors de la neuvaine pour la fête de saint Joseph, 96 pompiers de Montréal sont venus bénévolement remplir des fonctions de gardiens de l'ordre, de transporteurs de malades et d'autres fonctions aussi, et on rapporte que le jour de la fête, soit le 19 mars, 109 pompiers se sont relayés sans avoir pris de sommeil ou de repos. Encore aujourd'hui, des pompiers sont toujours fidèles à cet engagement, comme bénévoles à l'Oratoire St-Joseph : M. Pierre Gravel fait partie de ceux-là, et il est ici aujourd'hui.

Le 17 juin 1932, le directeur Raoul Gauthier est décédé en service au port de Montréal, et c'est grâce au frère André, si nous avons retrouvé son corps dans les eaux du fleuve. Et lorsque le frère André est décédé en 1937, ce sont des pompiers qui ont porté son cercueil jusqu'à la cathédrale où ont été célébrées ses funérailles.

- 2. Jésus et la femme pécheresse :** Nous sommes dans une grande réception d'un pharisien, donc d'un notable. Jésus est invité par ce pharisien. Et pendant qu'ils mangent, donc couchés parce qu'à l'époque, on mangeait de cette façon, une femme que saint Luc ne nomme pas, mais qu'on soupçonne être une femme poquée, une femme blessée par la vie, une femme de mauvaise vie. Cette femme, nous dit saint Luc : « *Tout en pleurs, elle se tenait derrière lui, à ses pieds, et ses larmes mouillaient les pieds de Jésus. Elle les essuyait avec ses cheveux, les couvrait de baisers et y versait le parfum* » (Lc 7,38). Cette femme a la tête dévoilée, puisqu'elle essuie les pieds de Jésus avec ses cheveux, et de plus, elle touche Jésus, ce qui ne se faisait pas selon la Loi de Moïse. La réaction du pharisien est celle de l'homme religieux qui respecte la Loi. Saint Luc écrit : « *En voyant cela, le pharisien se dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il saurait qui est cette femme qui le touche, et ce qu'elle est : une pécheresse* » (Lc 7,39).

L'amour, la miséricorde et le pardon viennent au secours du Christ de l'évangile. Lorsqu'on accueille l'autre, le plus poqué, le plus blessé, lorsqu'on fait preuve de miséricorde et de pardon envers lui ou envers elle, l'amour est nécessairement au rendez-vous. Au fond, ce que le Christ de l'évangile veut nous faire comprendre, c'est ceci : **Si la femme montre autant d'amour, c'est parce qu'elle a bénéficié**

**d'un accueil et d'un pardon illimité**, car l'amour, selon Luc, est la conséquence du pardon reçu : « *Celui à qui on pardonne peu montre peu d'amour* » (Lc 7,47b). Le pape François, dans une de ses homélies du mois de mai dernier, s'adressait à des prêtres en leur disant : « **Pourquoi instituer un huitième sacrement, celui de la douane pastorale?** » Au lieu d'accueillir les gens comme ils se présentent à nous, comme Église on leur ferme les portes, sous prétextes qu'ils ne sont pas en règle avec l'Église. « **On se comporte comme des contrôleurs de la foi, alors que nous devrions être des facilitateurs de la foi des gens** », a dit le pape.

Ce que les pompiers ont fait depuis plus de 100 ans n'est-ce pas un peu ce que Jésus fait dans l'évangile? S'arrêter devant la détresse des gens, les soutenir, les accompagner, les aimer. L'attitude des pompiers a été et est encore celle du Christ ressuscité. Et pour adopter une telle attitude, il nous faut souvent passer de la religion à la foi, de la Loi à la foi. C'est ce que saint Paul nous dit en 2<sup>e</sup> lecture aujourd'hui : « *Grâce à la Loi (qui a fait mourir le Christ) j'ai cessé de vivre pour la Loi afin de vivre pour Dieu* » (Ga 2,19a). Ce n'est donc pas l'observance de la religion qui sauve, mais la foi au Christ pleinement vécue : « *Avec le Christ, je suis fixé à la croix : je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi* » (Ga 2,19b-20a). Ça ne veut pas dire qu'il faut mourir crucifier comme le Christ, mais ça veut dire qu'il nous faut assumer notre condition humaine jusqu'au bout, jusqu'au dont total de ce que nous sommes, pour les autres, surtout les plus blessés de la vie.

- 3. Les pompiers décédés :** Pour tous les pompiers qui sont décédés depuis 150 ans et spécialement ceux qui sont morts au cours de l'année, il est bon de nous rappeler ce que nous dit l'auteur du livre de la Sagesse : « *Dieu a créé l'homme pour une existence impérissable, il a fait de lui une image de ce qu'il est en lui-même* » (Sg 2,23). Nous sommes donc visages de Dieu, appelés à vivre éternellement. Par ailleurs, la foi n'est jamais une certitude; elle n'est qu'une espérance : « *Celui qui ne réfléchit pas s'est imaginé qu'ils étaient morts; leur départ de ce monde a passé pour un malheur; quand ils nous ont quittés, on les croyait anéantis, alors qu'ils sont dans la paix. Aux yeux des hommes, ils subissaient un châtement, mais par leur espérance ils avaient déjà l'immortalité* » (Sg 3,2-4). Si nous sommes rassemblés aujourd'hui, c'est pour nous souvenir d'eux, non pas avec

la tête, mais avec le cœur. Au 19<sup>e</sup> siècle, Lacordaire disait : « **Lorsque nous perdons un être cher, il faut nous souvenir de lui, non pas avec la tête, car la tête oublie souvent, déforme parfois et juge assurément. Il faut nous souvenir avec le cœur, car le cœur ne fait qu'aimer. Et quand on aime on ressuscite la personne, on lui donne l'immortalité** ».

Comme le dit bien le Sage : « *Ceux qui mettent leur confiance dans le Seigneur comprendront la vérité; ceux qui sont fidèles resteront avec lui dans son amour, car il accorde à ses élus grâce et miséricorde* » (Sg 3,9).

En terminant, il faut donc choisir entre la Loi ou la Foi ou encore entre la Religion ou la Foi. Selon le prêtre français François Varone : « **Ce sont deux manières de vivre, surtout et inévitablement deux manières de mourir. Une seule conduit à la Vie. Une seule fait accéder le désir de l'homme fragile au Désir du Dieu Vivant : C'est la Foi!** »

**Raymond Gravel** prêtre

Diocèse de Joliette

Animateur spirituel des pompiers de Montréal

**Ce dimanche 16 juin 2013, je préside la messe de 11h00  
à la mémoire des pompiers décédés du Service d'Incendie de Montréal  
à la Basilique de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal,  
3800 chemin Queen Mary (angle chemin Côte-des-Neiges).**

**Soyez les bienvenus !**